



POST TENEBRAS LUX

# ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination  
de la route de Richelien en chemin de  
"L'Ancien Pêage" - commune de Versoix

du 25 octobre 1966

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération de la commune de Versoix du 9  
septembre 1966;

vu le préavis favorable du service des archives de  
l'Etat du 23 août 1966;

vu le préavis favorable du service du plan d'aménage-  
ment;

vu les dispositions du règlement sur la désignation  
des routes du 9 octobre 1961;

attendu que ce chemin passe à proximité de l'emplace-  
ment occupé jusqu'à ces dernières années par l'ancien poste de  
pêage du pont de la Versoix,

### ARRÊTÉ :

Il est donné le nom de chemin de l'Ancien Pêage à l'ac-  
tuelle route de Richelien.

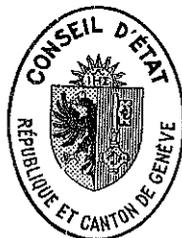
*T. Carrel*

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vi-  
gueur.

\*\*\*

Communiqué à :

- Travaux            M. G. M.
- Police            M. G. M.
- Intérieur        M. G. M.
- Santier          M. G. M.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat :

*H. Hallaud*